

Un Contrat Portuaire....

Une réflexion commune à l'échelle du « bassin » portuaire :

- *Étudier*
- *Définir*
- *Hiérarchiser*
- *Programmer*
- *Mener*
- *Suivre*
- *Évaluer*

☞ un ensemble d'actions environnementales

Des objectifs communs :

- *Maîtrise des rejets polluants et des risques de pollution accidentelle*
- *Amélioration de la qualité environnementale du port pour les usagers*
- *Préservation des usages liés au littoral*
- *Un développement touristique et économique durable*

Un engagement moral des co-signataires

Un Contrat de partenariat...

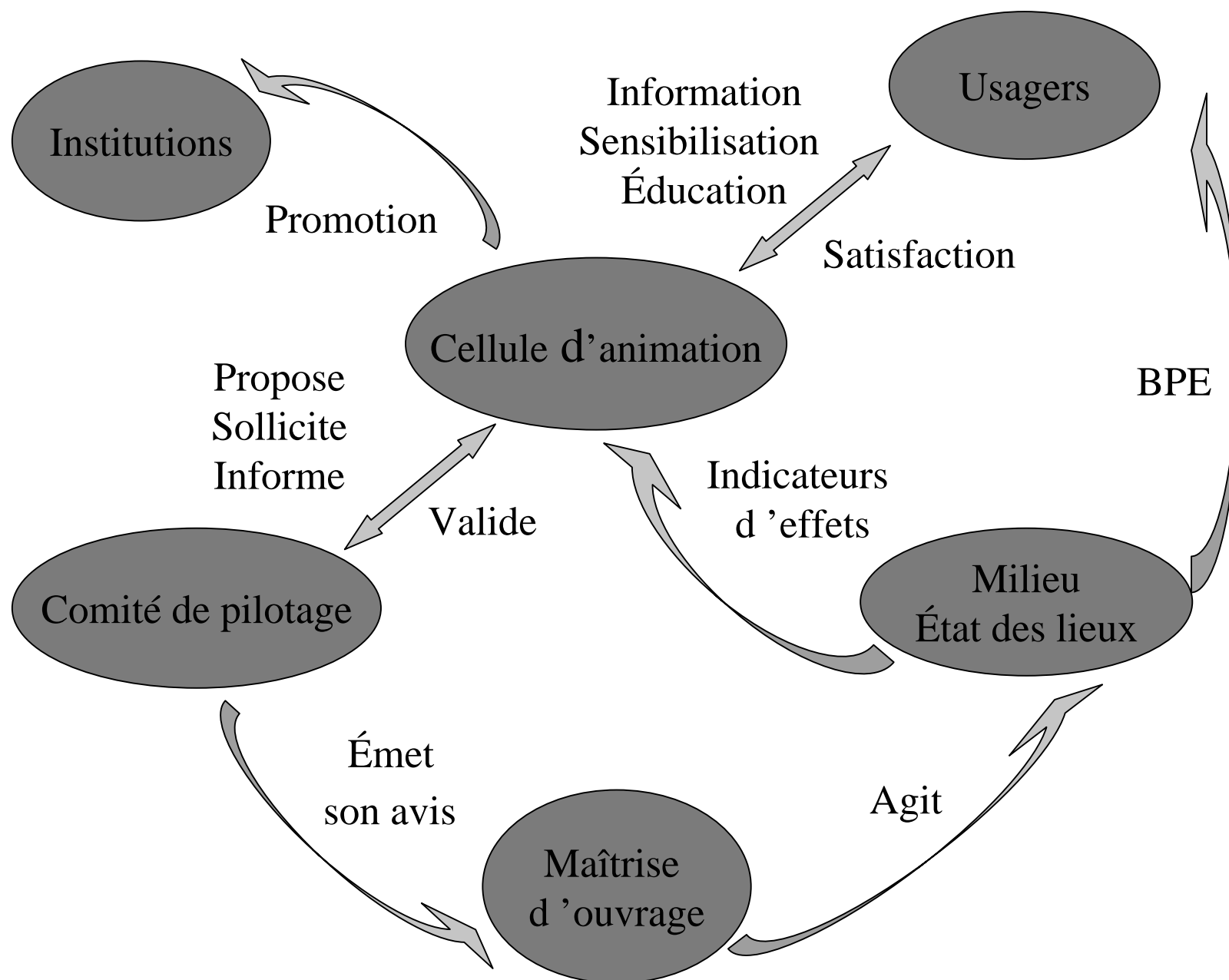
■ *Cellule d'animation*

- Animateur portuaire, officier du port, agent de la ville, garde-rivière, police de l'eau...

■ *Comité de pilotage*

- Le gestionnaire du port, la collectivité, les décideurs, les financiers, l'association des usagers du port, le Comité Local des Pêches ...

Un Contrat vivant



La démarche – Le diagnostic

■ *La démarche*

- Suite à un appel d'offres lancé en 2002, réalisation d'une étude diagnostique sur 12 mois par le Cabinet d'Etude Horizons

■ *Le diagnostic*

- Identification et hiérarchisation des sources de pollution du port de Fécamp
- Organisation du plan d'actions suivant 4 thèmes :
 - MAITRISE ET GESTION DES DECHETS
 - MAITRISE DES POLLUTIONS ACCIDENTELLES
 - MAITRISE DES REJETS DANS LE PORT
 - COMMUNICATION - SENSIBILISATION

Le plan d'actions

- **Thème 1 : Maîtrise et gestion des déchets**
 - Investissements : 135 000 € bateau nettoyeur, déchetterie ..
 - Financeurs : Agence de l'Eau 44 %, Département 36 %, CCI Fécamp 20 %

- **Thème 2 : Maîtrise des pollutions accidentelles**
 - Investissements : 20 000 € matériels anti-pollution, aire de rétention poste à carburants
 - Financeurs : Agence de l'Eau 44 %, Département 36 %, CCI Fécamp 20 %

- **Thème 3 : Maîtrise des rejets dans le port**
 - Investissements : 365 000 € rénovation des réseaux, aire de carénage des bateaux de plaisance
 - Financeurs : Agence de l'Eau 44%, Département 36%, CCI Fécamp 10%, Ville 10%

- **Thème 4 : Communication – Sensibilisation**
 - Investissements : 6 000 € plaquettes
 - Financeurs : Agence de l'Eau 44 %, Syndicat des rivières 66 %

Montant Global sur 3 ans : 526 000 €

Le retour d'expérience

- Plus value apportée par la méthode :
 - Partenariat basé sur la concertation entre acteurs multiples : Ville, Syndicat des rivières, CCI, Agence de l'Eau
 - Mode de concertation facile : cellules d'animation
 - Mutualisation des actions pour plus d'efficacité : sensibilisation des scolaires
 - Démarches simplifiées pour les dossiers de subventions
 - Mise en place d'indicateurs de suivi pour chaque action : analyses biologiques, enquête de satisfaction, tonnages des déchets collectés
 - Satisfaction de l'ensemble des partenaires

Evolution future du contrat portuaire

- Actualisation du contrat par avenant

Pour le port de Fécamp, le contrat portuaire est un succès. C'est pour cette raison qu'après 3 ans de travail, le cercle d'acteurs va s'étendre pour accueillir la Coopérative Maritime de Fécamp, afin d'approfondir les axes d'orientation définis par le diagnostic.

- Evaluation finale

Au terme des 3 ans de contrat, une évaluation finale, basée sur des analyses biologiques, permettra de vérifier les améliorations apportées à la maîtrise des pollutions sur le port.

Les indicateurs

- Thème 1 :
 - Déchets flottants : tonnage des déchets ramassés
 - Déchetterie : tonnage des déchets collectés
- Thème 2 :
 - Création poste étanche plaisance / pêche : Nombre d'incidents de pollution
- Thème 3 :
 - Aire de carénage : Analyses eaux et sédiments dans les bassins et à la station
 - Effluents des navires : volumes d'effluents collectés
 - Réseaux des collectivités : constat visuel des rejets et suivi des analyses
- Thème 4 :
 - Communication aux riverains : Nombre d'interventions du garde rivière sur déchets
 - Communication plaisanciers : Enquêtes de satisfaction
 - Communication scolaires : Nombre de classes sur l'année